

Avis Technique 2/05-1136*01 Ext

Extension à l'Avis Technique 2/05-1136

*Système isolant support de
couverture*

*System insulation roofing
support*

*Verbunddämmstoff als
Unterdeckung für
Dachdeckung*

UNITOIT

Titulaire : Société UNILIN SYSTEMS SA
Tour de bureaux de Rosny 2
Avenue du Général de Gaulle
F-93118 Rosny-sous-Bois Cedex

Tél. : 01 48 94 96 86
Fax : 01 48 94 11 01

Usine : UNILIN SYSTEMS NV

Distributeur : UNILIN SYSTEMS SA

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 2

Constructions, façades et cloisons légères

Vu pour enregistrement le 3 août 2006



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 2 « Constructions, façades et cloisons légères » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a examiné, le 8 mars 2005, la demande de la Société UNILIN SYSTEMS SA, bénéficiaire de l'Avis Technique 2/05-1136 relatif au procédé de composite isolant support de couverture du type caisson chevronné « TRILATTE », de voir étendre cet Avis Technique au même procédé, lorsque celui-ci est distribué par la Société UNILIN SYSTEMS SA sous la dénomination commerciale UNITOIT et sous la responsabilité de cette dernière.

Compte tenu des engagements :

- de l'engagement de la Société UNILIN SYSTEMS SA de ne fabriquer, en vue de la commercialisation sous la dénomination UNITOIT que le procédé TRILATTE, distribué par la Société UNILIN SYSTEMS SA.
- de la Société UNILIN SYSTEMS SA, de ne distribuer, sous la dénomination UNITOIT, que le procédé TRILATTE, fabriqué par la Société UNILIN SYSTEMS SA.

Le Groupe Spécialisé n° 2 formule, concernant le procédé UNITOIT, le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 2/05-1136, aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduque par dénonciation de l'une des parties.

Pour le Groupe Spécialisé n° 2
Le Président
JP GORDY